



INSTANCE DE PROXIMITÉ

BRETAGNE FEV. 2023

Vos représentants de proximité :

CFDT : David MERIEUX
Maylen VILLAVERDE

CGT : Isabelle RETTIG
Gwendal POIRON

SUD : Chloé TEMPEREAU (visio)

Direction : Laurence BOBILLIER, Marie PRESCHOUX.

Invités : Sylvie MARC-MALLET, Aurélie TOULOUSE (visio) ; Laurent LE MOUILLOUR, Christine VILVOISIN, Antony MASTEAU, François GASCOIN, Bastien, GALLAIS.

TABLE DES MATIERES

POINT 1 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE.....	4
1. Activité France 3 Bretagne :	4
a. Suivi de l'activité	4
b. Grilles d'antenne de mars 2023	5
c. Projet Tempo	5
d. Bandeau diffusé lors des journées de grève	5
POINT 2 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES.....	7
1. PARSI	7
2. Situation de l'emploi :	7
a. Départs.....	7
b. Postes vacants.....	7
c. Mobilités	8
d. Recrutements.....	8
e. Nouvelles modalités de consultation des postes à pourvoir	8
3. Déduction forfaitaire spécifique	8
4. CDD :	9
a. livret d'accueil	9
b. Modalités de retenues pour grève des salariés intermittents.....	9
5. Santé au travail :	9
a. Suivi des situations en cours	10
b. Suivi des préconisations du COPIL de prévention des RPS – PTA	10
c. Absences santé 2022	10
d. Suivi du plan d'actions collectif numérique	10
e. Procédure de déclaration des accidents du travail et de trajets	12
6. Vie de l'instance : Date formation commune représentants du personnel et managers « attributions et fonctionnement des instances représentatives du personnel »	12
POINT 3 : ORGANISATION ET PLANIFICATION	12
1. Rédaction :	12
a. Base de données des contacts bretonnants	12
b. Positionnement de l'encadrement ou de collègues envers les salariés bilingues breton....	13
2. Technique :.....	14
a. Point sur le code couleur du planning et de ses catégorisations.....	14
b. Seuil de déclenchement des RTT sur la planification hebdomadaire.....	14
c. Planning prévisionnel des WE travaillés du 1er semestre 2023	14

POINT 4 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE	14
1. Point sur le parc de caméras et leur maintenance	14
2. Locale Iroise : dysfonctionnements techniques répétés	15
3. COVID 19 : Suivi des mesures relatives à la prévention du coronavirus.....	16
4. Point sur le projet immobilier France Bleu Armorique.....	16
5. Lorient : Prestation de ménage.....	16
6. Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes	17

POINT 1 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

1. Activité France 3 Bretagne :

a. Suivi de l'activité

Laurent Le Mouillour déroule le programme : deux débats-doc sont au programme ces 15 prochains jours, le premier sur l'humour, le deuxième sur les changements de structures et de repères dans les familles.

Les 2 plateaux pour lancer les documentaires sont enregistrés tous les 15 jours.

RP : Depuis la disparition de VEF, l'inquiétude règne en régie, quelle va être l'activité ? Une émission musicale est-elle dans les cartons ?

Laurent Le Mouillour : un journaliste a proposé de faire une émission autour de la sortie de l'album de Miossec ou celui de Matmatah. Mais il faut caler sa fabrication entre les débats doc et les documentaires. Le 18h30 ajoute aussi des contraintes horaires.

RP : Quand est-ce que la décision de faire cette émission sera prise ?

Laurent Le Mouillour : l'enregistrement pourrait se faire mi-mars.

RP : S'agira-t-il d'un rendez-vous mensuel ?

Laurent Le Mouillour : ça me paraît compliqué, en termes de disponibilité éditoriale, le journaliste qui a fait cette proposition n'a pas forcément le temps. L'idée c'est de faire un 52 minutes, c'est beaucoup de travail. On a un créneau de 52 minutes après EDR (Enquêtes de Régions) le mercredi soir. On pourrait le rediffuser après **aussi** le matin. On fabriquerait 3 épisodes par an.

RP : Y aura-t-il autre chose à fabriquer pour les techniciens de régie ? Ça reste limité. D'où l'envie de fabriquer une émission mensuellement.

Directrice régionale : On ne peut pas tout faire : d'ici juin, il va falloir faire les essais Tempo, des numéros 0, c'est la priorité pour être prêt en septembre.

Laurent Le Mouillour : les mois d'avril, mai et juin seront denses avec la couverture de la semaine du Golfe, la Transat en double, Art Rock... Littoral est rediffusé le samedi, en attendant le nouveau projet Littoral pour la rentrée. La nouvelle émission culinaire avec le chef étoilé Sylvain Guillemot, démarre en avril. Elle sera diffusée le samedi matin à 10h30 et durera 26 minutes. 10 numéros sont prévus. M comme Maguerite est à la production. Le mixage est confié à l'antenne. On ne sait pas encore s'il s'agit d'une co-production ou d'un préachat. On travaille aussi des projets pour septembre.

RP : Pourquoi l'émission culinaire n'est-elle pas fabriquée en interne, la Fabrique ?

Laurent Le Mouillour : on tourne dans une cuisine, ce n'est pas évident de le faire avec une équipe de France 3. On ne sait pas planifier une personne seule de la Fabrique sur une seule journée, elle doit l'être sur une semaine entière. Mais sachez que France 3 Bretagne est le premier utilisateur de la Fabrique dans le réseau.

RP : Ne pas mettre d'OPS dans une cuisine, c'est suicidaire. Sur Abers Road, on a pu détacher des salariés de l'antenne de France 3 Bretagne.

Laurent Le Moullour : pourquoi ne pas planifier des salariés de l'antenne ?

RP : Il faudrait y réfléchir sérieusement. Ça nous épargnerait bien des tracas au mixage.

Laurent Le Moullour : OK, on va en parler. Deux émissions Abers Road seront aussi tournées sur 4 jours mi-février, Bertrand Belin et Nicolas Peyrac.

- b. Grilles d'antenne de mars 2023
- c. Projet Tempo

Directrice régionale : les directeurs régionaux se retrouvent en séminaire à Marseille les 13 et 14 février. On part plutôt sur une tranche qui fera 40 minutes et non plus 50.

D'après les études téléspectateurs, ces derniers attendent davantage de l'info régionale que de l'info nationale et internationale. L'équipe est en train de déterminer quelle va être la contribution de la réaction nationale à ses 40 minutes, sur quels formats. Sur le contenu, Maxime Guégnard et Pierre-Guillaume Creignou font partie d'un des ateliers, vous pouvez vous rapprocher d'eux pour savoir ce qui s'y dit, pour proposer des choses.

RP : D'après les dernières informations données en CSE réseau et Siège, les locales, dans les régions où elles existent, seraient diffusées entre 19 heures et 19 h 15. Les horaires des personnels de la locale vont-ils changer à partir de septembre prochain ? Ceux des personnels des BRI également ? Tempo sera mis en place dans 7 mois, ça vient vite !

Chargée de communication : des sessions de questions réponses vont être organisées en région. En Bretagne, c'est prévu le 20 mars, via Teams, pour tous les personnels. Une communication sera faite aux salariés pour les en avertir.

Directrice régionale : des duos répondront aux questions (Isabelle Staes & Anne-Sophie Maxime, Michel Dumoret & ?). Les salariés pourront poser des questions par écrit, la session démarrera à 14h15 et se terminera à 15 heures.

RRH : 6 ateliers TEMPO, ateliers auxquels participent Maxime Guégnard et Pierre-Guillaume Criegnou, sont prévus jusqu'à fin mars.

RP : Pourquoi ne pas avoir un temps d'échanges avec ces deux personnes avant la fin des ateliers, pour avoir des infos, proposer des choses ?

Directrice régionale : il ne faudrait pas créer de la confusion et les mettre en difficultés.

RP : ça leur permettrait de remonter des propositions du terrain, à mi-parcours, de savoir comment les collègues voient les choses. Ça serait plus coopératif et moins vertical. D'où l'idée d'avoir un échange entre salariés de France 3 Bretagne début mars.

Directrice régionale : on va regarder ce qu'il est possible de faire.

- d. Bandeau diffusé lors des journées de grève

RP demandent qu'un bandeau soit diffusé sur les journaux régionaux ou ceux de France 3 Sat, les jours de grève, lorsque l'antenne est perturbée. Les téléspectateurs doivent savoir pourquoi les journaux sont différents ces jours de mobilisation.

Directrice régionale : le bandeau ne peut pas passer en continu.

RP : le bandeau est diffusé à l'antenne au clic.

Laurent Le Mouillour : le 19 janvier il y a eu un bandeau, il a été mis manuellement. Il est diffusé deux fois d'affilée et 3 fois dans l'heure. J'ai fait en sorte que les téléspectateurs sachent qu'il s'agissait du mouvement contre le projet de réforme des retraites du gouvernement.

RP : souhaitent revenir sur le point de tension le premier jour de grève et la planification d'un alternant sur la manifestation de Rennes. Il ne s'agit évidemment pas d'empêcher l'alternant de faire ses expériences, mais il est connu que les manifestations de Rennes peuvent être violentes en fin de cortège. La sécurité de l'alternant devait être questionnée. Les RP sont satisfaits qu'un agent de sécurité ait été ajouté à l'équipe dès la manifestation suivante.

RP : une autre alternante a failli couvrir la manifestation pour le web, mais a été rappelée par la direction car, contrairement au premier alternant arrivé en septembre à France 3 Bretagne, elle n'était en poste à Rennes que depuis 2 jours. Il faut une progression dans la mise en situation. Après l'intervention des RP, la direction a été entendu de ne pas l'exposer immédiatement ce jour-là.

RRH : on partage, aux vues de l'ancienneté de l'alternant ou de la stagiaire à France 3 Bretagne, ils sont amenés à couvrir différentes actualités.

Rédactrice en chef : j'ai une totale confiance dans l'équipe qui a accompagné l'alternant. Ça fait partie de sa formation de couvrir ce type d'actualités.

RP : est-ce que tu regrettas qu'il a été positionné dans les immeubles et pas dans la manif ?

Rédactrice en chef : non, mais il a rejoint l'équipe dans la manif. On a tous fait des manifs en tant que jeunes CDD ou stagiaire école.

RP Il n'y avait pas cette violence-là à l'époque. Ni cette défiance envers les journalistes.

Rédactrice en chef : à NDDL ou Paris, si.

Directrice régionale : à 22 ans, alors que je travaillais comme journaliste, des manifestants ont retourné ma voiture.

Rédactrice en chef : on a pris les mesures de sécurité qu'il fallait. Si on ne laisse pas partir les gens en reportage, ils ne reviennent pas travailler à France3.

RP : on a tous couvert des manifestations à la sortie de l'école, nous étions salariés, l'alternant lui est en formation. L'intérêt d'avoir une personne de la sécurité est que l'on est à son reportage, on confie sa sécurité à un tiers, on ne doit pas par exemple pas faire attention aux projectiles... C'est bien qu'il y ait eu ces précautions de prises. Même avec une équipe expérimentée, la vigilance est de mise.

Rédactrice en chef : certains journalistes ne veulent pas avoir d'agents de sécurité pour ne pas être stigmatiser en tant que journalistes.

RP : les agents de sécurité que l'on a pu avoir pendant les manifestations des Gilets Jaunes savaient se faire discrets.

POINT 2 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

1. PARSI

Les élus notent que la plupart des mesures soutenues lors des PARSI ont été suivies par la direction, même s'ils regrettent la faiblesse des mesures proposées et le peu de fonctionnelles attribuées. Aussi ils demandent à la direction d'être attentive l'année prochaine à la situation des salariés évoqués en PARSI et qui n'ont pas obtenu d'avancement salarial en 2022.

La responsable des ressources humaines indique que l'attribution des mesures est un exercice compliqué car la direction dispose de peu de marge budgétaire : "On a réussi à faire quelques mesures supérieures, mais ça impacte beaucoup le budget."

Chez les journalistes, il y a eu 3 changements de palier et une fonctionnelle.

Chez les PTA, 3 changements de niveau d'expertise ont été actés.

À noter qu'il n'y a pas eu de mesure de disparité cette année, car tous les salariés se situent, au minimum, à 90% de la courbe de tendance.

Concernant la locale de Brest. Le chef d'édition est passé responsable d'édition. Cela va impliquer que les personnes amenées à le remplacer bénéficient aussi d'une revalorisation sous forme de prime.

Les salariés qui souhaitent que leurs situations soient soutenues au PARSI doivent impérativement autoriser le partage des informations concernant leurs salaires avant la fin du mois d'août de chaque année. Rapprochez-vous de vos élus pour connaître la procédure ou pour d'autres questions.

2. Situation de l'emploi :

- a. Départs
- b. Postes vacants

- **LE POSTE OPS** : il n'y a eu que 3 candidatures dont 1 a été retirée. La direction prévoit d'organiser une réunion de service après les congés de février pour décider de la suite. Soit le poste est republié tout de suite. Soit la campagne est repoussée. Les élus proposent que des contrats en CDD soient proposés aux candidats extérieurs. Cela permettrait de faire connaissance et de s'assurer qu'ils répondent aux attentes.

- **POSTE DE DOCUMENTALISTE** : un deuxième détachement de documentaliste court jusqu'au 17 février. Un point doit être fait avec la candidate d'une part et avec le service d'autre part. En attendant un futur recrutement, des CDD sont déjà prévus jusqu'en mai.

- **POSTE DE CHEF MONTEUR** : les entretiens ont été réalisés. Le poste est prévu au COCA du 16 février.

- Le **POSTE DE SCRIPTE** a été publié le 25 janvier. Les candidats ont jusqu'au 17 février pour postuler. A ce jour il n'y a qu'une seule candidature. Il sera republié s'il y a trop peu de candidatures.

- **POSTE DE MONTEUR** à la locale d'Iroise : on s'oriente vers une publication du poste à Brest, avec la possibilité de planifier ponctuellement sur Quimper. Le poste sera affiché dans les prochaines semaines. Une réunion de service va être organisée pour évoquer la question des montages en miroir

notamment. Les élus rappellent qu'il faut inviter tous les monteurs à cette réunion sans oublier ceux de Brest.

- c. Mobilités
- d. Recrutements

-POSTE DE JOURNALISTE BILINGUE : A. Connanec a signé son CDI et commence le 3 avril 2023.

La RRH signale, par ailleurs, qu'une personne en CDD travaille sur les droits d'auteur depuis le 13 janvier et jusqu'à fin juin. Elle est basée à Lille et travaille pour les deux antennes

Aussi au service météo, un CDD a été proposé à Laurence LERAY.

- e. Nouvelles modalités de consultation des postes à pourvoir

Depuis le 5 janvier, les fonctionnalités de MonKiosque ont évolué (cf. com interne du 18 janvier). Tout le monde doit postuler en ligne. Jusque-là les CDD postulaient par mail.

Les CDD sans adresse mail FTV devront prendre connaissance des postes sur les affichages publics. Il leur faudra remplir un formulaire de consentement qui autorisera l'envoi de la bourse des postes sur leur adresse mail perso.

Pour les élus, ce process n'est pas satisfaisant, c'est assez compliqué comme ça. Beaucoup de CDD n'ont pas de messagerie FTV et ne sont pas forcément sur site quand il y a des parutions de postes !

La RRH dit vouloir mettre en place une procédure qui permette l'envoi des offres sur les mails. Il faudra que leur adresse perso soit répertoriée et que leur consentement (RGPD) soit donné pour que les bourses de l'emploi leur soient adressées. Cela doit faire l'objet de discussions et éventuels amendements

3. Déduction forfaitaire spécifique

En novembre, de nouvelles règles ont été mises en place par l'URSSAF qui réclamait des justificatifs pour les journalistes souhaitant bénéficier de la déduction forfaitaire spécifique. En décembre, nouveau changement : plus besoin de justificatifs. Mais les choses vont changer en 2024.

Le bulletin officiel de la sécu, a en effet annoncé que le point de déduction serait diminué de 2 points chaque année à compter du 1/01/24 jusqu'à sa suppression en 2038.

La déduction forfaitaire spécifique c'est une déduction de 30% sur les cotisations relatives à la sécurité sociale qui s'opère dans la limite de 7600 euros par an.

Un journaliste qui souhaite bénéficier de la DFS paie moins de cotisations chaque mois, son salaire net est supérieur, mais sa pension de retraite est impactée.

Un journaliste qui ne souhaite pas en bénéficier paie plus de cotisations, son salaire net est diminué, mais il n'y a pas d'impact sur sa pension de retraite.

Comme cette déduction s'applique dans la limite des 7600 euros par an et que le calcul de salaire pour retraite est plafonné à 41136 euros, un journaliste qui gagne 41136 + 7600 euros (soit 48 736€ bruts) n'aura pas d'impact sur sa pension de retraite.

Ceux qui gagnent moins de 48.736 euros bruts, en revanche, peuvent avoir intérêt à refuser le DFS.

Le calcul de la retraite se fait sur les 25 meilleures années.

Attention : cela n'a rien avoir avec l'abattement fiscal.

En cas de doute, le mieux est de se rapprocher du service RH.

4. CDD :

a. livret d'accueil

Le service RH n'a pas avancé car il a été pris par l'audit sur la diversité. Les choses devraient bouger début mars pour une diffusion avant l'été.

Les RP suggèrent de soumettre une trame du livret à des référents métiers, aux CDD, pour relire et compléter le livret d'accueil.

Ce livret sera mis à jour régulièrement.

b. Modalités de retenues pour grève des salariés intermittents

Les modalités de retenue de salaire les jours de grève sont les mêmes pour tous les salariés y compris CDD :

1/160^e pour un temps inférieur ou égale à une heure

1/50^e pour une demi-journée

1/30^e pour une journée

Pour les CDD de droit commun, la journée de grève apparaît comme une absence non payée.

Pour les intermittents, cela apparaît comme une absence autorisée non payée.

Il y aura donc un impact sur le nombre d'heures travaillées et déclarées à Pôle Emploi. Sur l'AEM, l'entreprise déclare le nombre d'heures travaillées. L'intermittent déclare aussi ses heures travaillées à Pôle Emploi.

5. Santé au travail :

La RH a lancé des ateliers de sensibilisation au travail sur écran. Les équipes antenne et programme sont les premières concernées, le 27 février (partie théorique et pratique), sur inscription.

Les autres services seront sensibilisés à leur tour en fonction des déménagements, au cours du premier semestre.

Les salariés de la locale Iroise et ceux des BEX seront conviés aussi à des ateliers.

La Psychologue du travail, Mme Besse, a démissionné. Monsieur Le Tiec est le nouveau psychologue du travail. La RH propose qu'il intervienne lors de la prochaine Instance de Proximité.

- a. Suivi des situations en cours
- b. Suivi des préconisations du COPIL de prévention des RPS – PTA

Une communication et un questionnaire sont en cours d'élaboration sur le modèle du questionnaire des journalistes. L'objectif est de finaliser les choses avant l'été.

- c. Absences santé 2022

La RH a communiqué aux RP les chiffres de l'absentéisme pour 2022. Les RP soulignent que la lecture et l'analyse de ces chiffres sont compliquées.

Il en ressort néanmoins que les absences de courte durée, notamment chez les journalistes (40 sur 68) ont presque doublé. Ce qui peut être révélateur de RPS. La RH précise que les arrêts pour Covid ont été plus nombreux en 2022 et que les arrêts pour d'autres causes sont équivalents à ceux de 2021. Elle précise que l'antenne Bretagne à l'un des plus faibles taux d'absentéisme du réseau.

La RH propose de solliciter le référent pilote social de l'entreprise lors de la prochaine IP pour analyser ces données.

- d. Suivi du plan d'actions collectif numérique

Le plan d'actions devait être présenté en décembre lors de la réunion trimestrielle du service numérique, mais trop peu de journalistes étaient présents. Il a finalement été présenté le 8 février malgré le peu de personnes autour de la table. La réunion a été enregistrée et mise sur Teams ainsi que le document.

Les RP s'interrogent sur le peu d'intérêt que semble susciter cette communication

Certes, l'horaire, 14 heures n'est pas le plus propice, mais pour le coordinateur numérique, soit les gens se disent que ça ne sert à rien et ne viennent pas, soit ils pensent que ça va mieux et n'estiment pas nécessaire de venir.

La direction pensait que cela intéresserait au moins les 17 personnes qui ont répondu à l'enquête. Or, il n'y avait que 5 personnes hors encadrement. L'idée est néanmoins de continuer à dérouler le plan d'action tout en essayant de sensibiliser davantage les contributeurs.

Le coordinateur du numérique a ensuite fait un point sur les actions mises en place, suite au diagnostic RPS réalisé l'été dernier.

- Stratégie

Anthony Masteau estime que la réunion du lundi à 11 heures fonctionne bien. Même chose pour la réunion trimestrielle. C'est notamment important d'associer les gens qui ont des UCC.

La réunion du lundi fait l'objet d'un compte rendu avec les audiences, l'organisation du travail sur les 7 jours à venir, des trucs et astuces. Le document est mis dans le groupe teams collectif numérique Bretagne.

De plus, la direction du numérique a créé un vadémecum sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire dans la rédaction d'un article. Il est aussi disponible dans les fichiers du groupe teams "collectif numérique."

- Organigramme

Il y a une réflexion en cours à France TV sur les coordinateurs numériques. Les résultats seront connus à la fin du 1^{er} semestre.

Concernant l'organisation du service :

- Les contributeurs sont planifiés au moins deux jours consécutifs. Même chose pour les pilotes web.
- Un espace d'échange et de partage des infos et des outils (collectif numérique Bretagne) existe désormais sur Teams.
- Un point doit être fait avec les contributeurs de la rédaction sur les soucis, demandes, etc. Ce sera fait aussi à Brest (après les vacances de février). Les journalistes peuvent se manifester s'ils ont d'ores et déjà des demandes.

- Sur l'amélioration de la communication entre le linéaire et le numérique ?

Selon le coordinateur du numérique, quand le RCA numérique est là, il n'y a pas trop de soucis. Mais quand le pilote web n'est pas dans le même bureau que le RCA, il faut que celui-ci pense à le tenir davantage informé l'équipe du numérique (le WhatsApp commun est très utile mais pas toujours suffisant).

- Sur la relecture...

Il faut respecter une vraie procédure. On n'est pas censé publier un article sans qu'il soit relu. Mais il faut trouver des solutions pour les tranches matinales et le soir quand le pilote web n'est pas là.

- Planification en période de basse activité

Désormais, au moins deux personnes sont planifiées. Même les weekends.

Les RP font remarquer que le premier weekend des vacances de février, un seul contributeur web est planifié. Un Bug d'après le coordinateur du numérique.

Il affirme également qu'il n'y aura plus de bascule d'un journaliste du web vers le linéaire. Mais des exceptions pourront se produire.

- Organisation de l'espace de travail :

Les éditeurs numériques seront sur le même hub. Il y a aussi 6 postes de travail disponibles pour les UCC, ainsi qu'un poste double écran pour les contributeurs. Un poste pour le montage est également prévu.

Mise en place d'un UTC, fond noir, iPad et kit lumière pour faire des vidéos (itv en visio, enregistrement chronique, etc.).

- Formations :

Le Manager est en formation en février, en mars et en septembre. Il peut également échanger avec un « coach » sur sa pratique.

L'équipe web (17 contributeurs réguliers + UCC numérique + alternant) aura aussi une formation « posture au travail » avec sensibilisation à la communication non violente fin mars, début avril.

- Débat sur la participation des monteurs au numérique, sur leur planification, etc.

Les monteurs pensaient profiter du créneau laissé libre par la fin de « Côté mer » pour faire du montage pour le web. Ils souhaitent un créneau identifié, mais le coordinateur numérique est plutôt favorable à une planification souple, sans créneau dédié, en fonction des besoins ponctuels. À suivre.

Prochaine réunion trimestrielle le 20 mars à 19h30.

Les RP font remarquer que les monteurs de Brest ne sont pas systématiquement conviés aux réunions du service montage de France 3 Bretagne.

e. Procédure de déclaration des accidents du travail et de trajets

Une communication interne a été envoyée par mail à l'ensemble des collaborateurs par le service communication le 8 février pour expliquer la procédure à suivre en cas d'accidents du travail ou d'accidents de trajets.

Depuis la suppression du registre des accidents bénins, la Responsable des ressources humaines précise qu'il est nécessaire de déclarer tout accident, y compris en l'absence visible de lésions. En fonction de la gravité et de l'évolution, on voit ensuite quelle solution adopter : déclaration d'accident du travail à la CPAM, ou signalement sans suite.

6. Vie de l'instance : Date formation commune représentants du personnel et managers « attributions et fonctionnement des instances représentatives du personnel »

La formation conjointe des RP et des managers (DR, rédacteurs en chef, chef de centre, DAC, RH) relative aux attributions des instances représentatives aura lieu le lundi 22 mai 2023.

POINT 3 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

1. Rédaction :

a. Base de données des contacts bretonnants

Le rédacteur en chef de la locale Iroise a lancé le chantier. Une réunion entre le chef d'édition de la locale et l'équipe des documentalistes a eu lieu pour décider du mode opératoire : la base de données de ces contacts s'appuiera sur celle d'Outlook, où sera ajouté le mot-clé "bretonnant".

Un mail a été adressé aux collaborateurs de la locale le 6 février dernier, il sera complété par un prochain qui précisera les modalités techniques d'utilisation : chemin d'accès, bonnes pratiques, etc.

Les élus insistent sur l'importance de communiquer oralement sur ce point lors des conférences de rédaction, afin de faire rentrer ces habitudes de référencement dans les mœurs, les communications par mail finissant bien souvent aux oubliettes étant donnée la quantité de messages reçus.

Il s'agit d'un travail coopératif à l'échelle de toute la Bretagne. Il est important que tous les collaborateurs soient sensibilisés, au travers d'une fiche structurée émanant du service communication, mais là aussi, via des rappels oraux récurrents à l'occasion des conférences de rédaction et des réunions de services.

b. Positionnement de l'encadrement ou de collègues envers les salariés bilingues breton

Ce point porte plus précisément sur les journalistes bilingues.

Le 25 janvier, un sujet a été proposé par une journaliste bilingue pour un tournage le week-end suivant, et diffusion dans ATL et le JT du dimanche soir. Le sujet a été à nouveau proposé à l'équipe encadrante du week-end. Le rédacteur en chef du moment confirme l'intérêt pour l'ATL du lendemain, mais pas pour le JT du dimanche soir au motif que "on n'est pas une télé associative". En raison d'une actu plutôt molle, le sujet est tourné, et sera finalement multidiffusé, dans l'édition nationale et au JT de France 2.

Cette séquence pose une fois de plus la question de l'intérêt porté à la culture bretonne dans les JT régionaux. Outre le caractère vexatoire de la petite phrase du rédacteur en chef du week-end, il est expliqué, le lundi, par le rédacteur en chef de la locale Iroise, que ce type de sujet ne "rentre pas dans nos repères habituels". Là encore, cela sous-entendrait qu'il y a une hiérarchie des repères.

La rédactrice en chef indique qu'il s'agit d'un très bon sujet et que des moyens ont été déployés pour le diffuser, notamment le recours à des images de la Bibliothèque Nationale de France, afin de le mettre en valeur. Le rédacteur en chef du week-end a admis s'être trompé sur l'intérêt du sujet, car ne connaissant pas l'actualité du week-end au moment où il a été proposé, mais nie en revanche avoir employé l'expression citée par les élus.

Les élus comprennent qu'il est normal que toute proposition de sujet ne puisse être retenue, mais alertent sur le fait que ce type de sous-entendus pousse parfois les journalistes à s'autocensurer, de crainte que leur proposition soit considérée comme trop "régionale" ou "fin de canard".

La rédactrice en chef pense qu'il s'agit peut-être là d'un a priori et que ce genre de propositions est toujours étudié.

Par ailleurs, la directrice régionale insiste sur le fait que ce type de belle histoire ne rime pas avec "fin de canard".

Les élus n'hésiteront pas à revenir vers la direction si toutefois ce genre d'incident venait à se reproduire.

2. Technique :

a. Point sur le code couleur du planning et de ses catégorisations

Le planning Excel affiché à la locale Iroise utilise un code couleur pour les différentes activités : vert pour les chefs d'édition, bleu pour le web, gris pour les personnels en congé, en RTT, RC, etc. et blanc pour les autres. Les collaborateurs planifiés en crédits d'heures, réunion CE, IP ou en délégation apparaissent aussi en grisé, au même titre que ceux qui sont en repos.

Cet affichage pose problème, car il assimile ces dernières activités, aux yeux des salariés, à du temps d'absence, du temps de repos et porte un coup à leur crédibilité.

La direction s'engage à aborder ce point avec le rédacteur en chef et l'assistante de la locale pour voir s'il est possible de modifier cet aspect des choses.

b. Seuil de déclenchement des RTT sur la planification hebdomadaire

Reporté par manque de temps.

c. Planning prévisionnel des WE travaillés du 1er semestre 2023

L'usage veut normalement que les collaborateurs travaillant en régie connaissent l'ensemble de leurs week-ends travaillés pour tout un semestre, or depuis janvier, ceux-ci n'apparaissent pour les techniciens vidéos que jusqu'au mois d'avril. Cela est également valables pour les OPS.

Le chef de centre indique qu'il ne s'agit pas d'un changement d'usage, mais dans l'attente de la validation de l'ensemble des congés, il n'est pas encore possible de les prévoir pour l'ensemble des personnels. Les vidéos seront traités en priorité, car il s'agit d'une population très impactée par les impératifs de garde alternée d'enfants le week-end. L'organisatrice d'activité étant encore nouvelle dans ses fonctions, les délais habituels ont du mal à être tenus, mais au retour des vacances de février, l'ensemble des collaborateurs devrait connaître ses week-ends travaillés jusqu'au mois de juin.

POINT 4 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

1. Point sur le parc de caméras et leur maintenance

Cinq des caméras du parc de France 3 Bretagne ont récemment subi des dommages, dans un temps très rapproché, mettant ainsi en difficulté les équipes sur le terrain et les équipes support, maintenance notamment.

Une note cosignée par le Chef de centre et la Rédactrice en chef a été envoyée aux personnels la veille de la tenue de ce point en IP. Celle-ci rappelle les bonnes pratiques en matière d'utilisation du matériel afin de parer au maximum à sa dégradation. Le Chef de centre souligne que cette situation est le fait d'une minorité ne prenant pas soin du matériel et qui pénalise l'ensemble des collaborateurs.

Plusieurs problèmes sont soulevés par cet épisode :

La réparation des unités ayant subi des dommages : le service de maintenance de Rennes fait tout son possible, mais il arrive parfois que la réparation d'une caméra coûte plus cher qu'une neuve, voire que l'équipement ne soit tout simplement pas réparable. La situation est la même dans les autres centres régionaux du réseau avec qui les supports sont en contact permanent pour échanger pièces détachées, et tout ce qui peut contribuer au maintien du parc.

Il est à noter que le Franay – qui effectue les réparations et gère les stocks en central - va bientôt fermer, et son activité ne sera reprise par Ingénierie Process pas avant six mois.

Le remplacement des équipements vieillissants ou hors d'usage : il n'y a pour l'heure pas d'appel d'offre en cours pour les caméras (!!!) et donc aucune possibilité d'achat. Le central pousse donc à la location auprès de prestataires. Par ailleurs, deux appareils hybrides Sony Alpha 7 vont être déployés prochainement.

Les élus font remarquer que ces équipements ne pourront en aucun cas se substituer à des caméras type Sony 400 ou 280, au même titre que les Cannon 5D ou les UTS : tous ces outils sont complémentaires les uns des autres, et ne peuvent en aucun cas répondre individuellement à l'ensemble de besoins, notamment dans le cadre de tournages d'actualités.

Les élus font également remarquer qu'à force de locations d'un même matériel, l'entreprise en arrive à payer en une année le prix à l'état neuf, à l'instar des systèmes HF du studio 3 de Rennes, ce qui est un non-sens. N'importe quelle entreprise, fusse-t-elle publique, dans ce genre de situation est à même de procéder à des réaffectations de ressources budgétaires, qui plus est lorsque celles-ci sont vitales pour le cœur de son activité. C'en est à se demander quelle est la raison d'être du réseau France 3.

Les élus demandent officiellement à la directrice régionale de faire remonter ce problème majeur. Les représentants du personnel avertiront aussi les élus du CSE réseau.

Depuis la tenue de cette réunion, la direction régionale accueille le responsable technique du réseau, Mr Friederich, le lundi 27 février. La commission nouvelle technologie du CSE réseau se réuni le 3 mars, notamment à ce sujet. Un point devrait être débattu en CSE réseau en mars ou en avril.

2. Locale Iroise : dysfonctionnements techniques répétés

Plusieurs incidents techniques s'étant produits à la locale Iroise le mercredi 1er février ont été signalés par un tract émanant du syndicat Sud. Celui-ci met en lumière à la fois des problèmes ponctuels, mais aussi récurrents et surtout une accumulation. Cette série noire pose la question de l'effectif des personnels du support technique, qu'il semblerait pertinent de renforcer.

Le chef de centre indique que les supports n'ont été sollicités qu'après coup, voire pas du tout, au sujet de ces dysfonctionnements. Les réponses qui y sont apportées sont les suivantes :

Lenteurs de connexion à Teams et temps d'accès à Newsboard : après interrogation des services informatiques centraux, il n'a été constaté aucune coupure ou congestion du réseau informatique durant la plage de temps où se sont produits les incidents. Concernant Teams, les problèmes de lenteurs ou d'échecs de connexions sont récurrents et inhérents à l'outil, et France TV n'en a pas le contrôle.

Problème de l'assistante de la locale pour accéder aux marbres dans Lisa : il s'avère qu'une case jouant sur la mise à disposition n'avait pas été cochée, interdisant de ce fait l'accès au marbre recherché.

Montage salle 1 : la machine est vieillissante et doit être remplacée par une plus récente, au même titre que les autres. Néanmoins, on doit noter que les problèmes constatés sont apparus à partir du moment où le mode miroir a été activé pour travailler avec le Bex de Quimper.

Les élus s'interrogent sur la lenteur du déploiement des nouvelles machines pourtant stockées sur le site de Rennes depuis octobre 2022.

D'après le chef de centre, suite à une alerte émise par le site de Poitiers, pilote dans le déploiement de ces machines et de la dernière version d'Avid Mediacomposer, la mise à jour de ces stations est suspendue pour le moment car elle génère plus de problèmes qu'elle n'en corrige. L'idée consistant à déployer les nouvelles tours avec la version actuellement en service dans le réseau de Mediacomposer n'en est pas une bonne, car ces stations ont été masterisées par les services informatiques centraux - il s'agit d'une stratégie de déploiement de groupe - pour porter la version mise à jour et pas l'ancienne.

Les élus insistent sur le fait qu'il y a urgence à remédier à ces problèmes récurrents, car ils mettent en difficulté et en souffrance les salariés qui y sont constamment confrontés, les exposant ainsi à des RPS. D'autre part, ils font remarquer que l'utilisation de ces stations pour la formation de Rennes va retarder d'autant leur mise en service.

Clavier d'ordres salle 1 : le problème n'a pas été remonté aux supports, difficile dans ces conditions de le solutionner, et ce d'autant plus que l'équipement incriminé refonctionne depuis. Il semblerait qu'un des OPS de la locale soit intervenu, et qu'il s'agissait d'une mauvaise utilisation, sans que personne n'en soit certain.

D'une manière globale, le chef de centre fait remarquer que si les supports ne sont pas contactés, rien ne peut être fait pour, d'une part améliorer les choses, et d'autre part solutionner des dysfonctionnements ponctuels ou récurrents.

Les élus indiquent que dans le rush de l'activité, cela n'est pas toujours possible, que les supports surchargés de travail sont rarement disponibles immédiatement lorsque les problèmes surviennent et donc que l'on continue à "faire avec", même si tout le monde s'accorde sur le fait que ce n'est pas une bonne pratique. Par ailleurs, lorsque des supports sont envoyés sur place, leur planning est tellement chargé que l'on ose à peine les solliciter pour les menus incidents (imprimantes, dysfonctionnements Newsboard, etc.) qui minent le quotidien des collaborateurs, quand bien même du temps supplémentaire leur est alloué pour ces interventions.

3. COVID 19 : Suivi des mesures relatives à la prévention du coronavirus

Reporté par manque de temps.

4. Point sur le projet immobilier France Bleu Armorique

Reporté par manque de temps.

5. Lorient : Prestation de ménage

Le point n'a pas pu être abordé en IP mais Bastien Gallais a fourni des précisions à l'issue de l'instance.

Il est intervenu auprès de la société Derichebourg pour qu'elle fournisse des produits d'entretien à l'agent chargé du ménage. Cela a été fait.

Concernant la présence de rats dans le local poubelle, il semble que les occupants de tout le bâtiment concentrent les poubelles dans un seul local alors qu'il en existe 3. Le propriétaire de l'immeuble va faire un rappel à chaque locataire notamment au restaurant. A suivre.

6. Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes

En décembre dernier, un devis a été reçu par le responsable IMG du site de Rennes, pour la pose d'une cage de Faraday (un "capotage" selon le terme consacré) autour des câbles d'alimentation de la station de Rennes passant sous la régie son, afin d'en limiter les rayonnements électromagnétiques en basses fréquences. Bien que pas convaincus par cette solution, les élus souhaitent connaître l'état d'avancement de ce dossier.

Une réunion doit être organisée par la Responsable RH d'ici fin mars, faisant intervenir les différents acteurs de ce dossier : la CARSAT, le bureau VERITAS qui a procédé aux mesures, les services IMG réseau et IMG Paris, la DSQVT, la médecine du travail et l'inspection du travail.

Trois scenarii sont envisagés et nécessitent tous-trois d'être validés par le central avant d'être mis en œuvre, même pour le moins coûteux d'entre eux :

- Capotage (cage de Faraday) pour un montant de 5000€
- Peinture anti-ondes au plafond entre le sous-sol et le rez-de-chaussée / 20000€
- Dévoiement vers le bas des câbles d'alimentation avec une mise sous plancher dans le local transformateur, l'enfouissement de ceux-ci étant impossible pour des raisons structurelles du bâtiment / 70000€. Cette solution implique en outre une coupure générale de l'alimentation électrique de l'ensemble du bâtiment pour une durée de 3 jours, avec donc un fort impact sur l'antenne, même avec la mise en œuvre préalable d'un précâblage.

À l'interrogation des élus sur l'utilité d'une telle réunion, le responsable IMG indique que l'objectif est de profiter des diverses positions et expertises afin de prendre des décisions quant au traitement de ce dossier. De plus, le budget régional n'a pas les moyens de financer ces travaux, peu importe l'option. Un représentant d'IMG de Ftv sera présent à la réunion pour se forger une opinion sur la décision à prendre.

Les RP font remarquer que les avis des uns et des autres ont déjà été entendus et que l'on ne va rien y apprendre de plus. D'autre part, un acteur comme le CRIIREM n'y figure pas dans la liste des invités à ce jour, alors que la discussion ne porte pas sur une norme en vigueur, mais sur la santé au travail.

La directrice régionale dit ne pas être opposée à la présence de cet organisme au cours de cette réunion.

Il n'en reste pas moins que depuis le début du traitement de ce dossier, il y a presque un an et demi, les choses n'ont pas avancé, et les salariés exposés ne sont pas sereins lorsqu'ils doivent exercer leur métier en régie son. Le Médecin du travail a même demandé à être inclus dans la boucle. À ce rythme, à supposer qu'une décision favorable soit prise et qu'elle soit efficace, il se sera écoulé deux ans sans qu'aucune mesure n'ait été prise.

Un point sera, en tout état de cause, mis à l'ordre du jour de la prochaine IP.

Prochaines réunions des RP : le 16 mars à Rennes

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 8 mars à 14h :

david.merieux@francetv.fr
gwendal.poirot@francetv.fr
isabelle.rettig@francetv.fr
chloe.tempereau@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
thierry.rey-suares@francetv.fr
herve.tiercelin@francetv.fr

OU

rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (Dr Debry)
Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (Dr Paul)

Assistantes sociales : Lucie BESNARD

Tel. 0 800 94 12 21 ou www.responsage.com

Psychologue du travail : Jérôme LE TIEC du cabinet ACCA

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870

Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277